



Circuit Tennis-Fauteuil

Tournoi FFT

R E G L E M E N T

A. LE CIRCUIT TENNIS-FAUTEUIL

Le Circuit Tennis-Fauteuil (CTF) comprend des tournois FFT et des tournois ITF (Super Série, ITF 1, ITF 2, ITF 3 et les tournois Futures).

Le présent règlement concerne les tournois FFT qui se déroulent selon les Règlements Sportifs de la FFT ; les tournois ITF relèvent quant à eux du règlement de la Fédération Internationale de Tennis.

B. HOMOLOGATION ET CALENDRIER NATIONAL

Toute demande d'homologation se fait en remplissant le formulaire en ligne disponible sur le site www.paratennis.fr.

Pour toute première demande d'homologation, il sera nécessaire de contacter directement le Département Compétition de la FFT.

LA FFT établit le calendrier annuel du CTF et s'accorde le droit de refuser l'homologation d'un nouveau tournoi si ce dernier n'est pas compatible avec l'homogénéité territoriale des tournois existants. Toute demande d'homologation recevra l'accord de la FFT et de la Ligue concernée avant son inscription au calendrier national.

Le droit d'homologation pour l'année sportive 2018 est de 66 euros, montant à régler par chèque à l'ordre de la FFT ; ce chèque est à envoyer, accompagné de la copie du formulaire d'homologation que reçoit le club après avoir rempli sa demande en ligne, à l'adresse suivante :

FFT – Pôle Fédéral
Département Compétition
Centre National d'Entraînement
4, Place de la Porte Molitor - 75016 Paris

C. COMITE DE TOURNOI

La constitution d'un Comité de Tournoi est obligatoire.

Le Comité de Tournoi est composé au minimum de 3 membres licenciés pour le millésime en cours et âgés de 18 ans ou plus (le juge-arbitre ne pouvant en aucun cas en faire partie) – Article 74 des Règlements Sportifs de la FFT.

Conformément à l'article 114-C des Règlements Administratifs de la FFT, le Comité de Tournoi est juge en premier ressort des contestations relatives à la validité des licences, à l'organisation et au déroulement de la compétition.

D. PARTICIPATION DES JOUEURS

1. Les joueurs

Seuls les joueurs titulaires d'une licence FFT en cours de validité peuvent participer aux épreuves. La mention «compétition autorisée» doit figurer sur l'attestation de licence de chacun des joueurs. Sans cette mention, le joueur ne pourra pas participer au tournoi.



2. Inscriptions

Les joueurs s'inscrivent directement auprès du club organisateur. La date de clôture des inscriptions est fixée à 1 mois avant le début du tournoi.

E. DEROULEMENT DES EPREUVES

Le Tournoi se déroule habituellement sur 3 jours, du vendredi au dimanche. En fonction du nombre d'inscrits et du nombre de courts mis à disposition pour l'épreuve, le Comité de Tournoi choisira la meilleure formule.

1. Epreuves homologuées

Les épreuves pouvant être homologuées :

- Simple Messieurs et Double Messieurs
- Simple Dames et Double Dames

Si le nombre de joueuses est insuffisant pour créer une épreuve Dames, celles-ci peuvent rejoindre les épreuves Messieurs.

- Simple Quad et Double Quad

Si le nombre de joueurs Quad est insuffisant, ces derniers peuvent rejoindre les épreuves Dames ou Messieurs.

- Simple Juniors
- Simple Seniors + 45 ans et Double Seniors +45

Un nombre minimum de 3 joueurs ou joueuses est requis pour homologuer une épreuve.

2. Principe général

- Le nombre de joueurs admis pour le tournoi est en relation directe avec le nombre de courts prévus pour la compétition :
 - 2 tableaux de 8 : 2 courts
 - 3 tableaux de 8 : 3 courts
 - 4 tableaux de 8 : 4 courts
 - Etc.
- Chaque court est associé à 8 joueurs pour accueillir un module composé d'un tableau de simple (8 joueurs), un tableau de double (4 équipes) et un tableau de consolante (4 joueurs : les perdants du 1^{er} tour du tableau de simple).
- Des points sont distribués dans les tableaux de simple et de consolation pour la qualification aux Championnats de France individuels.

3. Répartition des joueurs dans les tableaux

- Chaque tableau de simple est un tableau à départ en ligne comprenant 8 joueurs maximum avec 2 têtes de série. Les têtes de série sont les joueurs ayant les échelons de classement les plus élevés. En cas d'égalité, on procède à un tirage au sort.
- Le tableau 1 se compose des 8 joueurs inscrits les mieux classés ; le tableau 2 se compose des 8 joueurs suivants et ainsi de suite.
- Pour la répartition des joueurs ayant le même classement dans 2 tableaux différents (par exemple tableau 1 et tableau 2), le joueur sera positionné en fonction de son classement CTF ; si les joueurs ne sont pas répertoriés dans ce classement, il sera procédé à un tirage au sort.



4. Formule sportive

Les épreuves se jouent par tableaux.

- Toutes les parties de simples, tableau final et consolante se disputent au format 1 : 3 sets à 6 jeux avec jeu décisif dans toutes les manches
- Toutes les parties de double se disputent au format 4 : 2 sets à 6 jeux et un super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche
- En cas d'intempérie ou de manière très exceptionnelle, un format court peut être utilisé à la condition d'avoir prévenu les joueurs et d'avoir obtenu leur accord
- Le format court utilisé est le format 6 : 2 sets à 4 jeux, point décisif, jeu décisif à 3/3, super jeu décisif à 10 points en guise de 3^e manche

5. Programmation

Il est recommandé de ne lancer aucun match avant 9h et après 19h.

Chaque joueur joue au maximum 1 simple et 1 double par jour, sauf conditions exceptionnelles ou format court.

Les finales des doubles se dérouleront le samedi après-midi et celles des simples le dimanche matin.

6. Arbitrage et Juge-arbitrage

Le Juge-arbitre doit avoir au minimum la qualification JAT2. Il est fortement conseillé de faire arbitrer les ½ finales et les finales de chaque épreuve.

F. ENGAGEMENT ET PARTICIPATION

Toute inscription ne devient définitive qu'à réception du droit d'engagement.

L'engagement est définitif et son montant est dû, même si le joueur ne dispute pas l'épreuve dans laquelle il a été admis.

Tout joueur admis dans un tournoi a l'obligation d'y participer.